

## **COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2022**

Nombre de membres en exercice : 13  
Présents et représentés : 11  
Compte rendu affiché le 14/01/2021

L'an deux mil vingt-deux le onze janvier, à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 06/01/2022, et sous sa présidence.

**Présents** : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE adjoints, Raffaele SIBIO, Céline TARDY, Florian CHAYS, conseillers.

**Procurations** : Stéphanie BOURNHONNET à Céline TARDY, Cécile DUPARC à Florian CHAYS, Jonathan DUPARC à Philippe SAUTIER.

**Absent excusé** : Vincent RONAT

**Absent** : Phil FUHRMANN

A été nommé secrétaire : Raffaele SIBIO

### **1. Dissolution du SIVU des écoles de Jonzier-Savigny :**

M. le Maire explique qu'il convient de délibérer de nouveau sur la dissolution du SIVU des écoles selon les préconisations de la Préfecture. Ces nouvelles délibérations précisent la date de dissolution officielle actée par arrêté préfectoral en date du 31 janvier 2022 et l'attribution de dotations exceptionnelles de l'Etat. Il explique que le conseil syndical du SIVU des écoles de Jonzier-Savigny en date du 04/01/2022 a validé la dissolution du syndicat et a accepté les conditions de liquidation et la répartition de l'actif et du passif entre les communes de Jonzier-Epagny et Savigny.

Le conseil municipal de JONZIER-EPAGNY, à l'unanimité,

- valide la dissolution du SIVU des écoles de Jonzier-Savigny à compter du 31 janvier 2022.
- accepte les conditions de liquidation et la répartition de l'actif et du passif entre les communes de Jonzier-Epagny et Savigny proposées et votées par le SIVU.
- dit que le personnel du SIVU des écoles de Jonzier-Savigny sera réparti dans les communes de Jonzier-Epagny et de Savigny comme suit :

#### **Commune de Jonzier-Epagny :**

- Poste adjoint technique territorial – Mme Sonia BAUDET
- Poste adjoint technique territorial – Mme Mélanie MERMIER
- Poste adjoint technique territorial – Mme Ophélie MARCHAND
- Poste adjoint technique territorial – Mme Clarisse JANNIN
- Poste adjoint territorial d'animation – Mme Sylviane PEYRATOUT (agent en disponibilité).

#### **Commune de Savigny :**

- Poste agent territorial spécialisé des écoles maternelles – Mme Dominique MONTIBERT
- Poste adjoint technique territorial – Mme Christine BEAUD
- Poste adjoint technique territorial – Mme Béatrice BOUFFORT
- Poste adjoint technique territorial- Mme Cyrielle BAUDET

- précise que la trésorerie restante au jour de la dissolution du syndicat sera répartie au prorata des élèves tels qu'inscrits au budget primitif de 2021, de même que toute somme à devoir et/ou à percevoir, y compris les dotations exceptionnelles susceptibles d'être versées par l'Etat ultérieurement.

#### Répartition au prorata des élèves :

- Jonzier-Épagny : 109/235<sup>ème</sup> soit 46.40 %
- Savigny : 126/235<sup>ème</sup> soit 53.60 %

## **2. Commerce de proximité**

Gérance : Dans le cadre de la gérance du futur commerce de proximité, M. le Maire explique que trois candidatures ont été réceptionnées. Elles ont été remises aux responsables de la société PROXI, pour avis consultatif.

Deux de ces candidats n'ont finalement pas donné suite à ce projet.

M. le Maire propose donc de retenir la candidature de Mme Nathalie EGIDO et de M. Eric GUERRY, qui forts d'une expérience dans le commerce répondent parfaitement au profil recherché. La société PROXI confirme cette candidature de qualité et valide ce choix. L'assemblée, à la majorité des voix, 10 voix pour et une abstention, approuve cette proposition.

Travaux : Ils connaissent un ralentissement compte tenu des mauvaises conditions météorologiques.

## **3. Urbanisme**

### **Certificats d'urbanisme :**

- Me DAMAS-MATERNE : Vente CTS GIANONCELLI / SAS QUALITECITE –Les Barraques – parcelles B 1528.
- Me Andrée BERNARD : Succession German WEISS – 45 Chemin du Tonkin - parcelle B 1651.
- CU b M. DELOFFRE : Projet de détachement d'une parcelle issue de la B 1065 – 148 Route de Novéry

### **Déclarations préalables :**

Société EUNF – RM04 chez M. Christophe DA COSTA BRANCO : panneaux photovoltaïques – 911 Route de Vigny - avis favorable.

M. Alain RIGOT : Isolation extérieure, crépis et réfection du toit –796 Route de Vigny – avis favorable.

### **Permis de construire :**

M. Christophe BOUTEILLE et Mme Aurélie CONVERS : construction d'une maison individuelle – lot Les Frênes - avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

M. et Mme Rémi MERMIN : Construction d'une maison individuelle – 57 Impasse du Pelan - avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

Des pièces complémentaires ont été demandées par le service instructeur de la CCG.

## **4. Divers :**

### **Location des salles des fêtes :**

Compte tenu du contexte sanitaire les salles des fêtes communales ne seront plus louées aux particuliers à compter du lundi 17 janvier 2022. Les locations au profit d'associations et professionnels qui ont des activités hebdomadaires dans ces salles sont, quant à elles, maintenues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le Maire  
M. MERMIN

